

Université Tassoust de Jijel
Faculté des lettres et des langues
Département de langue et littérature française

Année universitaire : 2020 / 2021
Niveau : 1ère année LMD
Groupes : 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10

Module : S1 ITL – S2 LLE
Enseignants : Mme Dj .Boutaghane
Mr A .Azibi

Programme annuel

Introduction : objectifs de l'enseignement

Chapitre I : littérature et textes littéraires (ITL)

- 1. Définition du terme " Littérature"**
- 2. Histoire du terme "Littérature"**
- 3 .Le texte littéraire et ses caractéristiques**
- 4. La "*Littérarité*"**

Chapitre 2 : Les genres littéraires (LLE)

1. Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?

2. Les principaux genres littéraires

a- Le genre narratif

b-Le genre poétique

c-Le genre théâtral

Chapitre 3 : Les courants littéraires (LLE)

1-Qu'est-ce qu'un courant littéraire ?

2 Les différents courants littéraires

Introduction : Objectifs de l'enseignement

Le contenu de ce module permettra à l'étudiant d'être en mesure de lire avec rigueur des textes littéraires afin de pouvoir les analyser par le biais de différentes approches littéraires ;

il s'agit des extraits textuels tirés des œuvres littéraires de différents genres (roman, nouvelles, fables, poèmes théâtre, biographie,...etc)

L'accent étant mis sur la forme de la langue, l'acquisition de la terminologie littéraire générale et également sur l'explication et l'interprétation des textes.

A l'issue de ce contenu, l'étudiant sera capable de :

1-Définir les différents concepts relatifs aux textes littéraires

2-Identifier les différents genres textuels

3-Identifier les composantes du texte littéraire (auteurs, écrivains, narrateurs, personnage...)

4-Appliquer les connaissances acquises pendant les cours sur les textes littéraires

Chapitre I : Littérature et textes littéraires

1. Définition du terme « *Littérature* » :

Selon les dictionnaires, la littérature est généralement : « *l'ensemble des œuvres écrites auxquelles on reconnaît une valeur ou une intention esthétique, relevant d'une époque, d'une culture ou d'un genre particuliers* ». Elle est aussi « *un ensemble constitué par les œuvres qui utilisent les moyens du langage écrit ou oral à valeur esthétique* ».

Le dictionnaire ***Le Littré***, nous propose trois définitions:

1. « *Connaissance des belles lettres* »,
2. « *l'ensemble des productions littéraires d'une nation, d'un pays, d'une époque* »,
3. « *l'ensemble des gens de lettres* ».

Quant au ***Dictionnaire de la langue française***, il présente quatre sens différents :

1. **Sens étymologique** : « *le domaine de la lettre écrite, la totalité des œuvres écrites et par extension orales* ».
2. **Sens culturel** : « *la totalité des connaissances transmises par écrit, par lettres* ».
3. **Sens quantitatif** : « *la totalité des écrits de tout contenu, d'un certain temps, lieu ou langue* ».
4. **Sens qualitatif et esthétique** : « *la totalité des littératures du monde* ».

La littérature priviliege ainsi la fonction **esthétique**, en s'éloignant de la communication utilitaire dont le seul objectif est de transmettre des informations, pour s'intéresser à **la forme**.

En somme, Le mot "littérature" désigne principalement :

1. L'ensemble des œuvres écrites ou orales fondées sur la langue et comportant une dimension esthétique (à la différence par exemple des œuvres scientifiques ou didactiques) ;
2. Les activités de production et d'étude de telles œuvres.

Il est parfois utilisé aussi dans un sens plus large, pour désigner un ensemble de textes publiés, qu'ils aient ou non une dimension esthétique. C'est en ce sens que l'on peut parler par exemple de *littérature scientifique*. L'expression de *la littérature grise* désigne les textes administratifs ou de recherche non publiés servant aux échanges entre les professionnels d'une même discipline.

La littérature, dans son premier sens, est donc **un art** à part entière. Mais, il est parfois difficile de cerner les limites de cet art quand on aborde des écrits philosophiques, des pièces de théâtre, ou des scénarios qui relèvent aussi des *Arts du spectacle*. C'est l'ensemble des œuvres écrites ou orales fondées sur la langue et dont la dimension esthétique les distingue des œuvres scientifiques ou didactiques. D'une manière générale, la littérature regroupera ici les œuvres ayant soit un but esthétique soit une forme esthétique particulière.

2. Histoire du terme « *Littérature* » :

Le mot "littérature" n'a pas toujours eu le même sens, il a connu à travers les siècles une évolution sémantique remarquable et de nombreux changements, selon le domaine et l'époque où il est utilisé. Il est passé d'une définition restreinte strictement liée à **l'acte d'écriture** avec plusieurs conditions, à une **notion universelle et générique**.

En réalité, la littérature n'a jamais été considérée comme un concept qu'il faut déterminer ou définir, elle est plutôt considérée comme **un objet** allant de soi, jamais mis ou remis en cause.

Il serait utile donc, de s'intéresser à l'évolution du concept de "littérature" depuis l'antiquité jusqu'à nos jours :

Etymologiquement, le mot « *Littérature* » est issu du latin « *littera* » qui signifie **lettre**, et puis « *litteratura* » : écriture, grammaire et culture.

Un siècle avant J.C, le mot "littérature" signifiait **écriture ou grammaire et art de la langue**. Au Moyen Age, il signifiait **langue savante** par opposition à la langue vulgaire. Les premières civilisations avaient, en l'absence d'une écriture, créé une littérature orale dont les interprètes étaient les garants de la transmission des règles, tout à la fois professeurs et conservateurs de la mémoire collective ; véritables spécialistes du **bien-dire**, ils avaient à charge de perpétuer les traditions, celle du **récit mythique** unique et intemporel, qui rend compte de la création du monde, et celle de **l'épopée**, qui rapporte l'histoire des héros et des dieux, dont les faits et gestes servaient de modèles de conduite pour la collectivité. Les premières écritures ne firent que transcrire les textes et les thèmes de cette littérature orale avec un changement majeur qui est l'individualisation du travail de création et de réception. Tant qu'elle ne fut pas écrite, cette littérature présentait les mêmes caractéristiques que les autres arts, tels la danse et la musique, elle obéissait à des règles rythmiques de diction.

Le terme 'littérature ' a désigné durant des siècles la notion des **lettres** et ce qui s'y rapporte .Cette dernière notion est elle-même subdivisée à la Renaissance en : **lettres saintes, lettres savantes et Les Belles-Lettres**. Utilisant la langue, la littérature est souvent étudiée pour son message, laissant de côté ce qui fait d'elle une expression artistique, à savoir sa fonction poétique. Mais en vérité, la littérature n'est pas tributaire de son utilité. Elle est avant tout une esthétique de la langue et une poétique des mots. Au XVIIe siècle, le sens plus limité de « **ouvrage à visée esthétique** » commence à se manifester, notamment en France avec la formation du champ littéraire.

Au XVIIIe siècle, le mot « *littérature* » est strictement lié aux « **belles-lettres** », c'est-à-dire « *d'œuvres reconnues par les gens de goût et constituant la culture mondaine de l'époque formée par une meilleure éducation et par le monde des salons littéraires et des académies* ».

L'idée de **Belles-Lettres** est apparue avec le Classicisme, qui incluent : **L'éloquence, l'histoire et la poésie**. C'est essentiellement, le même domaine que désigne la littérature aujourd'hui, mais l'histoire en tant que telle s'en est détachée. **La Bruyère** parlait par exemple «**d'un bel esprit et**

d'une agréable littérature». Elle avait pour but de qualifier des productions écrites qui obéissaient aux normes. De ce fait, le concept de **Beau** semble trop normatif pour englober toutes les poétiques qui ont existé. Ainsi **Voltaire** estime que : « *La littérature désigne dans toute l'Europe une connaissance des ouvrages de goût* ».

Le mot évolue davantage à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, vers un sens plus large celui de « *la création langagière écrite* » basée sur la subjectivité et libérée de critères esthétiques contraignants. Vers 1750, elle aboutit à la scission entre le sens ancien et ses survivances d'une part et le sens moderne d'autre part. C'est l'époque où la littérature appartenait à une catégorie sociale qui est **l'aristocratie** et qu'on appelait **les lettrés**. Après, l'usage de terme « littérature » est imposé comme notion dominante qui prend en compte aussi bien le roman, les poèmes, et le théâtre que les essais et les formes génériques nouvelles comme l'autobiographie.

Au début du XIX^e siècle le mot « *littérature* » acquiert son sens moderne d'un usage largement lié au **roman** et s'applique à « *des textes auxquels on accorde une qualité esthétique que l'on peut discuter* ». Au milieu du siècle le grammairien **Bernard Jullien** distingue entre « littérature » et « grammaire », deux concepts intimement liés depuis l'antiquité. Il estime que la littérature va au-delà de la grammaire, dans la mesure où elle prend en charge l'étude et le questionnement sur le fond, sur le contenu des œuvres tandis que la grammaire se limite à la description de la langue, et devient alors un outil pour la littérature qui s'occupera de l'observation des aspects formels.

Au XX^e siècle, le champ de la « littérature » s'élargit à toutes les productions écrites, en prenant en considération **le contenu et la forme**. Au fil du siècle, apparaît un débat sur les emplois et les valeurs du terme. Au lendemain de la seconde guerre mondiale **J.P Sartre**, éprouve le besoin de revenir sur le terme et sa définition et le débat sur la littérature reste toujours constant et multiforme. Le processus historique dévoile une restriction progressive des *lettres* à la littérature au sens restreint, mais la question : **qu'est-ce que la littérature ?** reste toujours majeure et insoluble.

3 .Le texte littéraire et ses caractéristiques :

I. Qu'est-ce qu'un texte ?

Un texte, est un ensemble cohérent de signes qui, une fois codifié en un système, forme une unité chargé de sens et porte une intention communicative.

1- Dans son ouvrage *Qu'est-ce qu'un texte ? Expliquer et comprendre*, 1970, **Paul Ricoeur** écrivait : « *Qu'est-ce qu'un texte ? Appelons texte tout discours fixé par l'écriture. Selon cette définition, la fixation par l'écriture est constitutive du texte lui-même.* »

2- **Roland Barthes**, dans *Théorie du texte*, définit le texte comme suite : « *c'est le tissu des mots engagés dans l'œuvre et agencés de façon à imposer un sens stable et autant que possible unique. [...] Le texte est une arme contre le temps, l'oubli, et contre les rouerries de la parole, qui, si facilement, se reprend, s'altère, se renie.* »

II. Qu'est-ce qu'un texte littéraire ?

C'est un texte écrit par des personnes reconnues qui emploient de beaux mots, de belles tournures. Son but est de partager un univers imaginaire Il est le fruit de l'imagination et qui porte en tout premier lieu les marques de préoccupations esthétiques. Par contre le texte courant ou fonctionnel est celui qui donne de l'information, qui rapporte, commente, répond, explique, ou décrit.

Le texte littéraire peut se permettre des fantaisies, laisser une liberté à la fiction, adopter une écriture sans restriction, par exemple des poèmes sans ponctuation, des romans sans ordre chronologique...etc.. Partant de ce bref tour qui ne se veut nullement exhaustif sur la notion du texte littéraire, apparaît clairement la difficulté de définir ses caractéristiques.

III. Caractéristiques du texte littéraire :

Lire un texte littéraire est un acte complexe qui se fonde sur un va et vient entre l'identification des structures d'éléments formels et l'attribution d'une signification correspondante , à la lumière du sens global du texte . Le texte littéraire possède donc, des caractéristiques qui le distinguent des autres types de textes :

1-Par sa richesse, le texte littéraire se prête à de nombreuses interprétations ; c'est à dire il n'a pas de sens univoque (unique), il peut avoir plusieurs sens. Chaque lecteur, à chaque lecture, donne un sens particulier au texte. C'est en ce sens que l'on parle de plus en plus du **caractère polysémique** du texte littéraire.

2- Il construit une signification à travers la réunion de mots en réseaux lexicaux, l'association de moyens stylistiques et le rapprochement/opposition de faits. Il repose ainsi sur des enchainements significatifs qui font son organisation globale.

3- Dans un texte littéraire, l'auteur met en lumière une manière de voir et concevoir le monde (vision de l'homme et de la société). Il communique alors **sa vision du monde** à travers ses sentiments, ses actions et ses réactions, ses pensées et ses émotions...C'est ainsi qu'il contribue à l'évolution du langage et de la pensée. C'est cet ensemble d'impressions qui confère au texte son unité et sa cohérence et en détermine l'atmosphère générale .

4- Dans le texte littéraire, contrairement aux autres textes, le langage ne véhicule pas toujours une expression explicite. Le texte littéraire possède un **pouvoir évocateur** car les mots qui le composent ne disent pas tout : le message n'est pas toujours explicite et clair et le contenu n'est pas toujours explicitement formulé. Le texte recourt à **l'implicite** pour associer le lecteur. Il appelle les connotations, sens dérivés, les présupposés et les sous-entendus. Le sens est présent dans une succession de mots, un rythme de phrases, une sonorité de lettres ...De plus, certaines œuvres portent en elles toute une symbolique.

5 Le texte littéraire est un produit de **travail sur la forme**. Le langage y est non seulement un moyen mais une fin. Tout comme le fond, la forme contient aussi une signification. La forme devient **sens** au même titre que le fond (le contenu). Le message est centré sur lui-même, sur sa forme esthétique. Chaque mot est choisi, mesuré parmi les milliers de mots de la langue. La combinaison des mots entre eux est également un choix. L'auteur valorise la forme de son texte en inventant des figures stylistiques et en renouvelant les images textuelles .Il utilise des images poétiques, des réseaux sémantiques, des effets de rythme et de sonorités pour mieux découvrir et expliquer le monde. C'est ce qu'on appelle **la fonction poétique** du texte.

6- Le texte littéraire a un contexte et marqué par une certaine **intemporalité**, Bien qu'il soit le fruit d'une époque, d'un milieu, d'une culture, le miroir d'une société, d'une mentalité, le texte littéraire renferme des valeurs universelles qui ne dépendent pas du temps et met en valeur des préoccupations de tous les temps. On relit les œuvres anciennes non uniquement pour leurs qualités esthétiques mais aussi parce que leurs thèmes n'ont pas vieilli, qui sont toujours vivants et d'actualité comme : l'amour, la mort, la religion, l'angoisse existentielle, les relations interpersonnelles,...ce qui lui attribue un **caractère intemporel**.

4. La littérarité :

Selon les structuralistes, la langue commune ou scientifique est du domaine de la denotation, alors que la langue poétique est du domaine de la connotation. Ainsi, le message véhiculé ouvre les horizons de l'interprétation et ne se limite pas seulement à celui d'informer. On se demande alors : ***quand est-ce qu'un texte est considéré comme littéraire ?***

Les formalistes russes, comme pour distinguer la littérature ou ***le littéraire*** du ***non littéraire***, vont parler de ***la littérarité***, terme qui se voit à son tour rejeté tant par les linguistes que par les sociologues de la littérature, le jugeant trop idéaliste. Toutefois, cette supposée ***littérarité*** a le mérite de singulariser le texte littéraire de toutes les autres productions linguistiques marquées par les valeurs d'échange et l'usage courant.

Pour tenter de dégager des lois esthétiques, **les formalistes russes** comparèrent les œuvres les unes aux autres et affirmèrent que toute œuvre d'art est créée, disaient-ils encore, en parallèle ou en opposition à un modèle : ils posèrent ainsi l'un des principes de ce que l'on appellera plus tard l'***intertextualité***, au terme d'une opération de déplacement du scripteur vers le lecteur. Cependant, on leur reproche de réduire ***la littérarité*** à de simples marques formelles, repérables dans tous les textes littéraires contrairement à la langue commune ou scientifique.

Roman Jakobson, faisant partie de l'école des formalistes russes s'intéressera quant à lui, à faire une comparaison minutieuse de la langue poétique utilisée dans les poèmes russes avec la langue quotidienne. En 1921. Jakobson écrit : « ***l'objet de la science littéraire n'est pas la littérature mais la littérarité, c'est à dire ce qui fait d'une œuvre donnée une œuvre littéraire*** »

Rejoignant ainsi la définition de ***la fonction poétique*** à R.Jakobson, pour qui, elle est la caractéristique qui prédomine dans les textes dits littéraires ; l'attention est orientée vers ***la forme*** du message, minorant du coup le fond. Toutefois, une telle séparation entre le fond et la forme serait préjudiciable au texte littéraire.

En revanche, ce qui semble indiscutable, c'est que : « ***nous étudions les œuvres littéraires à l'école, puis à l'université, nous trouvons ce type de livres dans les magazines spécialisés, nous sommes habitués à citer les auteurs littéraires dans la conversation courante une entité "littérature" fonctionne dans les relations intersubjectives et sociales, voilà ce qui semble incontestable.*** » affirmait Todorov ;

Une grande hésitation se dessine quand il s'agit de définir le concept de ***littérarité***. Cette hésitation varie selon les écoles et les tendances. Mais il n'en demeure pas moins que le texte reste l'unité de base de toute réflexion se rapportant à ***la littérarité***.

Dans le Dictionnaire de la linguistique, édité par Georges Mounin (Paris:P.U.F.,1974), Vital Gadbois définit ainsi le terme ***littérarité*** :

« Objet d'une hypothétique science de la littérature, elle se définit par la structure et la fonction propres au discours littéraire, ce qui implique la définition d'une non-littérarité. La littérarité serait à la littérature ce que la langue est à la parole chez Saussure, c'est-à-dire ce que toutes les œuvres de la littérature ont en commun » (pp.205-206).

La notion de style est aussi au centre d'une éventuelle réflexion sur ***la littérarité***. Il est défini comme étant un travail individuel qui inscrit une parole esthétique comme écart par rapport à la parole courante.

Pour Michael Riffaterre, l'unicité de chaque texte littéraire ne fait aucun doute : ***« Le texte est toujours unique en son genre. Et cette unicité est ,me semble-il, la définition la plus simple que nous puissions donner de la littérarité »*** (Riffaterre,1979 :1) .

Il est à noter aussi, que le style manifeste sa présence par le biais d'agrammaticalités. Si l'effort de cerner ***la littérarité*** se fait par le style, d'autres voient qu'il faudrait mesurer ***la littérarité*** d'un texte à partir de la distance qui le sépare du système formel normatif.

Comment étudier un texte littéraire ?

Un texte littéraire est le résultat d'un travail sur l'écriture, il n'est pas écrit au hasard, ni pour rien.

Son but est donc de :

- Transformer la vision des choses / critiquer ce qui précède.
- Apporter / Renouveler de la connaissance.

Par conséquent, un texte n'est jamais isolé : il prend corps dans une réflexion plus générale de l'auteur ou une réflexion plus générale élaborée par d'autres auteurs.

Analyser un texte littéraire signifie qu'il faut :

- mettre en valeur les intentions de l'auteur,
- mettre en évidence les procédés qu'il utilise pour parvenir à ce but,
- faire comprendre les réactions, les émotions que ce texte provoque chez le lecteur.

La méthode de l'étude littéraire articule trois composantes indissociables :

1) Analyser le texte : identifier des procédés (repérage), nommer ces procédés et expliquer leur fonctionnement.

2) Citer le texte : il faut systématiquement justifier son analyse par des citations pertinentes du texte.

3) Interpréter le texte : construire la signification du texte, lui apporter du sens.

Avant de commencer toute analyse de texte il faudra :

1-Contextualiser le texte :

-Situer l'auteur et l'œuvre dans un contexte historique (Moyen Âge, Renaissance...), politique et religieux, économique et social.

- Situer l'auteur et son œuvre dans un contexte culturel, son origine, sa date de publication ou de représentation, le mouvement littéraire dans lequel il prend place si ce dernier est clairement reconnaissable : humanisme, baroque, classicisme, surréalisme,

1. Dans quelle lignée écrit l'auteur ? 2. A quelle époque ? 3. Contre qui ? Avec qui ?

4. Est-ce son 1er texte ? Son dernier ? 5. Quel est l'objet du texte ?

2-Définir la nature du texte :

-Préciser le genre du texte : récit (roman, roman épistolaire, nouvelle, conte, biographie...) ; théâtre (tragédie, comédie...) ; poésie (sonnet, ode,...) ; prose d'idées (essai, réflexion...), apologue...

-Donner son sens littéral: c'est-à-dire rendre compte de son contenu aussi clairement que précisément, ce qui permettra de le **classer dans une catégorie littéraire** (portrait mélioratif, lettre de rupture, scène d'aveu, incipit ou dénouement de roman, sonnet lyrique, pamphlet, etc.).

-Repérer la forme ou les formes de discours en présence (les types de textes) : discours narratif, descriptif, argumentatif, explicatif, récit, dialogue, prise de parole). Les textes littéraires sont souvent mixtes et font cohabiter la plupart du temps plusieurs types de discours. Cependant, l'un de ces types domine sur les autres.

- Percevoir les registres dominants : comique, critique, tragique, ironique, pathétique, lyrique, satirique, épique, didactique, polémique.

3-Préciser la thématique du texte (les thématiques qui lui sont associées : de quoi est-il question ? Les idées, les thèmes développés...)

4- Identifier la visée littéraire : susciter l'imaginaire, provoquer une émotion, faire réfléchir, transmettre un point de vue....

5-Analyser la langue du texte :

. **Le lexique** : Les champs lexicaux, choix du lexique (valorisant / dévalorisant ; abstrait/concret, technique...), niveau de langue (soutenu, courant, familier).....

. **Les figures de styles** : métaphore, comparaison...

.**La structure des phrases** : (même en poésie) : type de phrases : simple/complexe ; coordonnées, subordonnées..., formes de phrases : interrogatives, exclamatives, négatives...

.**Les effets sonores et rythmiques** :(allitérations, assonances...)

.**L'implicite et l'explicite.**

6-Analyser la structure du texte.

. **La structure générale** (paragraphes, strophes, ...)

. **Le plan du texte** : schéma narratif, circuit argumentatif...

Université Tassoust de Jijel

Année universitaire 2020 / 2021

Faculté des lettres et des langues

Niveau : 1ère année LMD

Département de langue et littérature française

Groupes : 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10

Module : ITL /TD

(Les textes proposés sont en lien avec les cours qui vous sont dispensés.)

Questions :

Faites d'abord l'analyse des textes en mettant l'accent notamment sur les éléments suivants :

1 – La nature des textes (genre, type de discours)

2- La cadre spatio-temporel

3-Les personnages :

-Personnages principaux et secondaires.

-Leurs caractères physiques, moraux, psychiques, etc.

- La focalisation de la narration (zéro, interne externe)

4- La structure des textes : organisation des passages narratifs, des passages descriptifs, plan du texte...

6-Thèmes abordés.

7-La langue du texte (le lexique, les registres employés, l'implicite, l'explicite....)

Après quoi, vous allez essayer de répondre à la question suivante :

- Quels sont les points communs entre les textes (façon d'écrire, de raconter, de décrire, de présenter les personnages, etc.) ? Argumentez ?*

Texte 1 :

Comme il faisait une chaleur de 33 degrés, le boulevard Bourdon se trouvait absolument désert.

Plus bas, le canal Saint-Martin, fermé par les deux écluses, étalait en ligne droite son eau couleur d'encre. Il y avait au milieu un bateau plein de bois, et sur la berge deux rangs de barriques.

Au delà du canal, entre les maisons que séparent des chantiers, le grand ciel pur se découpaient en plaques d'outremer, et sous la réverbération du soleil, les façades blanches, les toits d'ardoises, les quais de granit éblouissaient. Une rumeur confuse montait au loin dans l'atmosphère tiède ; et tout semblait engourdi par le désœuvrement du dimanche et la tristesse des jours d'été.

Deux hommes parurent.

L'un venait de la Bastille, l'autre du Jardin des Plantes. Le plus grand, vêtu de toile, marchait le chapeau en arrière, le gilet déboutonné et sa cravate à la main. Le plus petit, dont le corps disparaissait dans une redingote marron, baissait la tête sous une casquette à visière pointue.

Quand ils furent arrivés au milieu du boulevard, ils s'assirent, à la même minute, sur le même banc.

Pour s'essuyer le front, ils retirèrent leurs coiffures, que chacun posa près de soi ; et le petit homme aperçut, écrit dans le chapeau de son voisin : Bouvard ; pendant que celui-ci distinguait aisément dans la casquette du particulier en redingote le mot : Pécuchet.

— Tiens, dit-il, nous avons eu la même idée, celle d'inscrire notre nom dans nos couvre-chefs.

— Mon Dieu, oui, on pourrait prendre le mien à mon bureau !

— C'est comme moi, je suis employé.

Alors ils se considérèrent.

L'aspect aimable de Bouvard charma de suite Pécuchet.

Ses yeux bleuâtres, toujours entre-clos, souriaient dans son visage coloré. Un pantalon à grand-pont, qui godait par le bas sur des souliers de castor, moulait son ventre, faisait bouffer sa chemise à la ceinture ; et ses cheveux blonds, frisés d'eux-mêmes en boucles légères, lui donnaient quelque chose d'enfantin.

Il poussait du bout des lèvres une espèce de siffllement continu.

L'air sérieux de Pécuchet frappa Bouvard.

On aurait dit qu'il portait une perruque, tant les mèches garnissant son crâne élevé étaient plates et noires. Sa figure semblait toute en profil, à cause du nez qui descendait très bas. Ses jambes, prises dans des tuyaux de lasting, manquaient de proportion avec la longueur du buste, et il avait une voix forte, caverneuse.

Cette exclamation lui échappa :

— Comme on serait bien à la campagne !

Mais la banlieue, selon Bouvard, était assommante par le tapage des guinguettes. Pécuchet pensait de même. Il commençait néanmoins à se sentir fatigué de la capitale, Bouvard aussi.

Et leurs yeux erraient sur des tas de pierres à bâtir, sur l'eau hideuse où une botte de paille flottait, sur la cheminée d'une usine se dressant à l'horizon ; des miasmes d'égout s'exhalaien. Ils se tournèrent de l'autre côté. Alors ils eurent devant eux les murs du Grenier d'abondance.

Décidément (et Pécuchet en était surpris) on avait encore plus chaud dans les rues que chez soi !

Bouvard l'engagea à mettre bas sa redingote. Lui, il se moquait du qu'en-dira-t-on !

Tout à coup un ivrogne traversa en zigzag le trottoir ; et, à propos des ouvriers, ils entamèrent une conversation politique. Leurs opinions étaient les mêmes, bien que Bouvard fût peut-être plus libéral.

Un bruit de ferrailles sonna sur le pavé dans un tourbillon de poussière : c'étaient trois calèches de remise qui s'en allaient vers Bercy, promenant une mariée avec son bouquet, des bourgeois en cravate blanche, des dames enfouies jusqu'aux aisselles dans leur jupon, deux ou trois petites filles, un collégien. La vue de cette noce amena Bouvard et Pécuchet à parler des femmes, qu'ils déclarèrent frivoles, acariâtres, têtues. Malgré cela, elles étaient souvent meilleures que les hommes ; d'autres fois elles étaient pires. Bref, il valait mieux vivre sans elles ; aussi Pécuchet était resté célibataire.

— Moi, je suis veuf, dit Bouvard, et sans enfants !

— C'est peut-être un bonheur pour vous ? Mais la solitude à la longue était bien triste.

Puis, au bord du quai parut une fille de joie avec un soldat. Blême, les cheveux noirs et marquée de petite vérole, elle s'appuyait sur le bras du militaire, en traînant des savates et balançant les hanches.

Quand elle fut plus loin, Bouvard se permit une réflexion obscène. Pécuchet devint très rouge, et sans doute pour s'éviter de répondre, lui désigna du regard un prêtre qui s'avancait.

L'ecclésiastique descendit avec lenteur l'avenue des maigres ormeaux jalonnant le trottoir, et Bouvard, dès qu'il n'aperçut plus le tricorne, se déclara soulagé, car il exécrat les jésuites. Pécuchet, sans les absoudre, montra quelque déférence pour la religion.

Cependant le crépuscule tombait, et des persiennes en face s'étaient relevées. Les passants devinrent plus nombreux. Sept heures sonnèrent.

Leurs paroles coulaient intarissablement, les remarques succédant aux anecdotes, les aperçus philosophiques aux considérations individuelles. Ils dénigrèrent le corps des ponts et chaussées, la régie des tabacs, le commerce, les théâtres, notre marine et tout le genre humain, comme des gens qui ont subi de grands déboires. Chacun en écoutant l'autre retrouvait des parties de lui-même oubliées. Et bien qu'ils eussent passé l'âge des émotions naïves, ils éprouvaient un plaisir nouveau, une sorte d'épanouissement, le charme des tendresses à leur début.

Vingt fois ils s'étaient levés, s'étaient rassis et avaient fait la longueur du boulevard, depuis l'écluse d'amont jusqu'à l'écluse d'aval, chaque fois voulant s'en aller, n'en ayant pas la force, retenus par une fascination.

Ils se quittaient pourtant, et leurs mains étaient jointes, quand Bouvard dit tout à coup :

— Ma foi ! si nous dînions ensemble ?

— J'en avais l'idée ! reprit Pécuchet, mais je n'osais pas vous le proposer !

Et il se laissa conduire en face de l'Hôtel de Ville, dans un petit restaurant où l'on serait bien.

Bouvard commanda le menu.

Pécuchet avait peur des épices comme pouvant lui incendier le corps. Ce fut l'objet d'une discussion médicale. Ensuite, ils glorifièrent les avantages des sciences : que de choses à connaître ! que de recherches... si on avait le temps ! Hélas, le gagne-pain l'absorbait ; et ils levèrent les bras d'étonnement, ils faillirent s'embrasser par-dessus la table en découvrant qu'ils étaient tous les deux copistes, Bouvard dans une maison de commerce, Pécuchet au ministère de la marine ; ce qui ne l'empêchait pas de consacrer, chaque soir, quelques moments à l'étude. Il avait noté des fautes dans l'ouvrage de M. Thiers, et il parla avec le plus grand respect d'un certain Dumouchel, professeur.

Bouvard l'emportait par d'autres côtés. Sa chaîne de montre en cheveux et la manière dont il battait la rémoulade décelaient le roquentin plein d'expérience, et il mangeait, le coin de la serviette dans l'aisselle, en débitant des choses qui faisaient rire Pécuchet. C'était un rire particulier, une seule note très basse, toujours la même, poussée à de longs intervalles. Celui de Bouvard était contenu, sonore, découvrait ses dents, lui secouait les épaules, et les consommateurs à la porte s'en retournaient.

Le repas fini, ils allèrent prendre le café dans un autre établissement. Pécuchet, en contemplant les becs de gaz, gémit sur le débordement du luxe, puis, d'un geste dédaigneux, écarta les journaux. Bouvard était plus indulgent à leur endroit. Il aimait tous les écrivains en général et avait eu dans sa jeunesse des dispositions pour être acteur.

Il voulut faire des tours d'équilibre avec une queue de billard et deux boules d'ivoire, comme en exécutait Barberou, un de ses amis. Invariablement elles tombaient, et, roulant sur le plancher entre les jambes des personnes, allaient se perdre au loin. Le garçon, qui se levait toutes les fois pour les chercher à quatre pattes sous les banquettes, finit par se plaindre. Pécuchet eut une querelle avec lui ; le limonadier survint, il n'écouta pas ses excuses et même chicana sur la consommation.

Il proposa ensuite de terminer la soirée paisiblement dans son domicile, qui était tout près, rue Saint-Martin.

À peine entré, il endossa une manière de camisole en indienne et fit les honneurs de son appartement.

Un bureau de sapin, placé juste dans le milieu, incommodait par ses angles ; et tout autour, sur des planchettes, sur les trois chaises, sur le vieux fauteuil et dans les coins se trouvaient pêle-mêle plusieurs volumes de *l'Encyclopédie Roret*, le *Manuel du magnétiseur*, un Fénelon, d'autres bouquins, avec des tas de paperasses, deux noix de coco, diverses médailles, un bonnet turc et des coquilles rapportées du Havre par Dumouchel. Une couche de poussière veloutait les murailles, autrefois peintes en jaune. La brosse pour les souliers traînait au bord du lit, dont les draps pendaient. On voyait au plafond une grande tache noire produite par la fumée de la lampe.

Bouvard, à cause de l'odeur sans doute, demanda la permission d'ouvrir la fenêtre.

— Les papiers s'envoleraient ! s'écria Pécuchet, qui redoutait, en plus, les courants d'air.

Cependant il haletait dans cette petite chambre, chauffée depuis le matin par les ardoises de la toiture.

Bouvard lui dit :

— À votre place, j'ôterais ma flanelle !

— Comment !

Et Pécuchet baissa la tête, s'effrayant à l'hypothèse de ne plus avoir son gilet de santé.

— Faites-moi la conduite, reprit Bouvard, l'air extérieur vous rafraîchira.

Enfin Pécuchet repassa ses bottes en grommelant :

— Vous m'ensorcelez, ma parole d'honneur !

Et malgré la distance, il l'accompagna jusque chez lui, au coin de la rue de Béthune, en face le pont de la Tournelle.

La chambre de Bouvard, bien cirée, avec des rideaux de percale et des meubles en acajou, jouissait d'un balcon ayant vue sur la rivière. Les deux ornements principaux étaient un porte-liqueurs au milieu de la commode, et, le long de la glace, des daguerréotypes représentant des amis ; une peinture à l'huile occupait l'alcôve.

— Mon oncle ! dit Bouvard.

Et le flambeau qu'il tenait éclaira un monsieur.

Des favoris rouges élargissaient son visage surmonté d'un toupet frisant par la pointe. Sa haute cravate, avec le triple col de la chemise, du gilet de velours et de l'habit noir, l'engonçaient. On avait figuré des diamants sur le jabot. Ses yeux étaient bridés aux pommettes, et il souriait d'un petit air narquois.

Pécuchet ne put s'empêcher de dire :

— On le prendrait plutôt pour votre père !

— C'est mon parrain, répliqua Bouvard négligemment, ajoutant qu'il s'appelait de ses noms de baptême François-Denys-Bartholomée. Ceux de Pécuchet étaient Juste-Romain-Cyrille, — et ils avaient le même âge : quarante-sept ans. Cette coïncidence leur fit plaisir, mais les surprit, chacun ayant cru l'autre beaucoup moins jeune. Ensuite, ils admirèrent la Providence, dont les combinaisons parfois sont merveilleuses.

— Car, enfin, si nous n'étions pas sortis tantôt pour nous promener, nous aurions pu mourir avant de nous connaître !

Et s'étant donné l'adresse de leurs patrons, ils se souhaitèrent une bonne nuit.

— N'allez pas voir les dames ! cria Bouvard dans l'escalier.

Pécuchet descendit les marches sans répondre à la gaudriole.

Le lendemain, dans la cour de MM. Descambos frères : tissus d'Alsace, rue Hautefeuille, 92, une voix appela :

— Bouvard ! Monsieur Bouvard !

Celui-ci passa la tête par les carreaux et reconnut Pécuchet qui articula plus fort :

— Je ne suis pas malade ! Je l'ai retirée !

— Quoi donc ?

— Elle ! dit Pécuchet, en désignant sa poitrine.

Gustave FLAUBERT, *Bouvard et Pécuchet*, (1^{ère} édition 1881)

Texte 02 :

I
Une petite Ville.

La petite ville de Verrières peut passer pour l'une des plus jolies de la Franche-Comté. Ses maisons blanches avec leurs toits pointus de tuiles rouges, s'étendent sur la pente d'une colline, dont des touffes de vigoureux châtaigniers marquent les moindres sinuosités. Le Doubs coule à quelques centaines de pieds au-dessous de ses fortifications, bâties jadis par les Espagnols, et maintenant ruinées.

Verrières est abritée du côté du nord par une haute montagne, c'est une des branches du Jura. Les cimes brisées du Verra se couvrent de neige dès les premiers froids d'octobre. Un torrent, qui se précipite de la montagne, traverse Verrières avant de se jeter dans le Doubs, et donne le mouvement à un grand nombre de scies à bois ; c'est une industrie fort simple et qui procure un certain bien-être à la majeure partie des habitants plus paysans que bourgeois. Ce ne sont pas cependant les scies à bois qui ont enrichi cette petite ville. C'est à la fabrique des toiles peintes, dites de Mulhouse, que l'on doit l'aisance générale qui, depuis la chute de Napoléon, a fait rebâtir les façades de presque toutes les maisons de Verrières.

À peine entre-t-on dans la ville que l'on est étourdi par le fracas d'une machine bruyante et terrible en apparence. Vingt marteaux pesants, et retombant avec un bruit qui fait trembler le pavé, sont élevés par une roue que l'eau du torrent fait mouvoir. Chacun de ces marteaux fabrique, chaque jour, je ne sais combien de milliers de clous. Ce sont de jeunes filles fraîches et jolies qui présentent aux coups de ces marteaux énormes les petits morceaux de fer qui sont rapidement transformés en clous. Ce travail, si rude en apparence, est un de ceux qui étonnent le plus le voyageur qui pénètre pour la première fois dans les montagnes qui séparent la France de l'Helvétie. Si, en entrant à Verrières, le voyageur demande à qui appartient cette belle fabrique de clous qui assourdit les gens qui montent la grande rue, on lui répond avec un accent traînard : Eh ! elle est à M. le maire.

Pour peu que le voyageur s'arrête quelques instants dans cette grande rue de Verrières, qui va en montant depuis la rive du Doubs jusque vers le sommet de la colline, il y a cent à parier contre un qu'il verra paraître un grand homme à l'air affairé et important.

À son aspect tous les chapeaux se lèvent rapidement. Ses cheveux sont grisonnats, et il est vêtu de gris. Il est chevalier de plusieurs ordres, il a un grand front, un nez aquilin, et au total sa figure ne manque pas d'une certaine régularité : on trouve même, au premier aspect, qu'elle réunit à la dignité du maire de village cette sorte d'agrément qui peut encore se rencontrer avec quarante-huit ou cinquante ans. Mais bientôt le voyageur parisien est choqué d'un certain air de contentement de soi et de suffisance mêlé à je ne sais quoi de borné et de peu inventif. On sent enfin que le talent de cet homme-là se borne à se faire payer bien exactement ce qu'on lui doit, et à payer lui-même le plus tard possible quand il doit.

Tel est le maire de Verrières, M. de Rénal. Après avoir traversé la rue d'un pas grave, il entre à la mairie et disparaît aux yeux du voyageur. Mais, cent pas plus haut, si celui-ci continue sa

promenade, il aperçoit une maison d'assez belle apparence, et, à travers une grille de fer attenante à la maison, des jardins magnifiques. Au-delà c'est une ligne d'horizon formée par les collines de la Bourgogne, et qui semble faite à souhait pour le plaisir des yeux. Cette vue fait oublier au voyageur l'atmosphère empestée des petits intérêts d'argent dont il commence à être asphyxié.

On lui apprend que cette maison appartient à M. de Rénal. C'est aux bénéfices qu'il a faits sur sa grande fabrique de clous, que le maire de Verrières doit cette belle habitation en pierres de taille qu'il achève en ce moment. Sa famille, dit-on, est espagnole, antique, et, à ce qu'on prétend, établie dans le pays bien avant la conquête de Louis XIV.

Depuis 1815 il rougit d'être industriel : 1815 l'a fait maire de Verrières. Les murs en terrasse qui soutiennent les diverses parties de ce magnifique jardin, qui, d'étage en étage, descend jusqu'au Doubs, sont aussi la récompense de la science de M. de Rénal dans le commerce du fer.

Ne vous attendez point à trouver en France ces jardins pittoresques qui entourent les villes manufacturières de l'Allemagne, Leipzig, Francfort, Nuremberg, etc. En Franche-Comté, plus on bâtit de murs, plus on hérissé sa propriété de pierres rangées les unes au-dessus des autres, plus on acquiert de droits aux respects de ses voisins. Les jardins de M. de Rénal, remplis de murs, sont encore admirés parce qu'il a acheté, au poids de l'or, certains petits morceaux du terrain qu'ils occupent. Par exemple, cette scie à bois, dont la position singulière sur la rive du Doubs vous a frappé en entrant à Verrières, et où vous avez remarqué le nom de SOREL, écrit en caractères gigantesques sur une planche qui domine le toit, elle occupait, il y a six ans, l'espace sur lequel on élève en ce moment le mur de la quatrième terrasse des jardins de M. de Rénal.

Malgré sa fierté, M. le maire a dû faire bien des démarches auprès du vieux Sorel, paysan dur et entêté ; il a dû lui compter de beaux louis d'or pour obtenir qu'il transportât son usine ailleurs. Quant au ruisseau public qui faisait aller la scie, M. de Rénal, au moyen du crédit dont il jouit à Paris, a obtenu qu'il fût détourné. Cette grâce lui vint après les élections de 182 *.

Il a donné à Sorel quatre arpents pour un, à cinq cents pas plus bas sur les bords du Doubs. Et, quoique cette position fût beaucoup plus avantageuse pour son commerce de planches de sapin, le père Sorel, comme on l'appelle depuis qu'il est riche, a eu le secret d'obtenir de l'impatience et de la manie de propriétaire, qui animait son voisin, une somme de 6,000 fr.

Il est vrai que cet arrangement a été critiqué par les bonnes têtes de l'endroit. Une fois, c'était un jour de dimanche, il y a quatre ans de cela, M. de Rénal, revenant de l'église en costume de maire, vit de loin le vieux Sorel, entouré de ses trois fils, sourire en le regardant. Ce sourire a porté un coup fatal dans l'âme de M. le maire ; il pense depuis lors qu'il eût pu obtenir l'échange à meilleur marché.

Pour arriver à la considération publique à Verrières, l'essentiel est de ne pas adopter, tout en bâtiissant beaucoup de murs, quelque plan apporté d'Italie par ces maçons, qui au printemps traversent les gorges du Jura pour gagner Paris. Une telle innovation vaudrait à l'imprudent bâtisseur une éternelle réputation de mauvaise tête, et il serait à jamais perdu auprès des gens sages et modérés qui distribuent la considération en Franche-Comté.

Dans le fait, ces gens sages y exercent le plus ennuyeux despotisme ; c'est à cause de ce vilain mot que le séjour des petites villes est insupportable pour qui a vécu dans cette grande république qu'on appelle Paris. La tyrannie de l'opinion, et quelle opinion ! est aussi bête dans les petites villes de France qu'aux États-Unis d'Amérique.

II Un Maire.

L'importance ! Monsieur, n'est-ce rien ? Le respect des sots, l'ébahissement des enfants, l'envie des riches, le mépris du sage.

BARNAVE.

Heureusement pour la réputation de M. de Rénal comme administrateur, un immense mur de soutènement était nécessaire à la promenade publique qui longe la colline à une centaine de pieds au-dessus du cours du Doubs. Elle doit à cette admirable position une des vues les plus pittoresques de France. Mais, à chaque printemps, les eaux de pluie sillonnaient la promenade, y creusaient des ravins et la rendaient impraticable. Cet inconvénient, senti par tous, mit M. de Rénal dans l'heureuse nécessité d'immortaliser son administration par un mur de vingt pieds de hauteur et de trente ou quarante toises de long.

Le parapet de ce mur pour lequel M. de Rénal a dû faire trois voyages à Paris, car l'avant-dernier ministre de l'Intérieur s'était déclaré l'ennemi mortel de la promenade de Verrières ; le parapet de ce mur s'élève maintenant de quatre pieds au-dessus du sol. Et, comme pour braver tous les ministres présents et passés, on le garnit en ce moment avec des dalles de pierre de taille.

Combien de fois, songeant aux bals de Paris abandonnés la veille, et la poitrine appuyée contre ces grands blocs de pierre d'un beau gris tirant sur le bleu, mes regards ont plongé dans la vallée du Doubs ! Au-delà, sur la rive gauche, serpentent cinq ou six vallées au fond desquelles l'œil distingue fort bien de petits ruisseaux. Après avoir couru de cascade en cascade, on les voit tomber dans le Doubs. Le soleil est fort chaud dans ces montagnes ; lorsqu'il brille d'aplomb, la rêverie du voyageur est abritée sur cette terrasse par de magnifiques platanes. Leur croissance rapide et leur belle verdure tirant sur le bleu, ils la doivent à la terre rapportée, que M. le maire a fait placer derrière son immense mur de soutènement, car, malgré l'opposition du conseil municipal, il a élargi la promenade de plus de six pieds (quoiqu'il soit ultra et moi libéral, je l'en loue), c'est pourquoi dans son opinion et dans celle de M. Valenod, l'heureux directeur du dépôt de mendicité de Verrières, cette terrasse peut soutenir la comparaison avec celle de Saint-Germain-en-Laye.

Je ne trouve quant à moi qu'une chose à reprendre au COURS DE LA FIDÉLITÉ ; on lit ce nom officiel en quinze ou vingt endroits, sur des plaques de marbre qui ont valu une croix de plus à M. de Rénal ; ce que je reprocherais au Cours de la Fidélité, c'est la manière barbare dont l'autorité fait tailler et tondre jusqu'au vif ces vigoureux platanes. Au lieu de ressembler par leurs têtes basses, rondes et aplatis, à la plus vulgaire des plantes potagères, ils ne demanderaient pas mieux que d'avoir ces formes magnifiques qu'on leur voit en Angleterre. Mais la volonté de M. le maire est despotique, et deux fois par an tous les arbres appartenant à la commune sont impitoyablement amputés. Les libéraux de l'endroit prétendent, mais ils exagèrent, que la main du jardinier officiel est devenue bien plus sévère depuis que M. le vicaire Maslon a pris l'habitude de s'emparer des produits de la tonte.

Ce jeune ecclésiastique fut envoyé de Besançon, il y a quelques années, pour surveiller l'abbé Chélan et quelques curés des environs. Un vieux chirurgien-major de l'armée d'Italie, retiré à Verrières, et qui de son vivant était à la fois, suivant M. le maire, jacobin et bonapartiste, osa bien un jour se plaindre à lui de la mutilation périodique de ces beaux arbres.

— J'aime l'ombre, répondit M. de Rênal avec la nuance de hauteur convenable quand on parle à un chirurgien, membre de la Légion d'honneur ; j'aime l'ombre, je fais tailler mes arbres pour donner de l'ombre, et je ne conçois pas qu'un arbre soit fait pour autre chose, quand toutefois, comme l'utile noyer, il ne rapporte pas de revenu.

Voilà le grand mot qui décide de tout à Verrières : RAPPORTER DU REVENU ; à lui seul il représente la pensée habituelle de plus des trois quarts des habitants.

Rapporter du revenu est la raison qui décide de tout dans cette petite ville qui vous semblait si jolie. L'étranger qui arrive, séduit par la beauté des fraîches et profondes vallées qui l'entourent, s'imagine d'abord que ses habitants sont sensibles au beau ; ils ne parlent que trop souvent de la beauté de leur pays : on ne peut pas nier qu'ils n'en fassent grand cas ; mais c'est parce qu'elle attire quelques étrangers dont l'argent enrichit les aubergistes, ce qui, par le mécanisme de l'octroi, rapporte du revenu à la ville.

C'était par un beau jour d'automne que M. de Rênal se promenait sur le Cours de la Fidélité, donnant le bras à sa femme. Tout en écoutant son mari qui parlait d'un air grave, l'œil de madame de Rênal suivait avec inquiétude les mouvements de trois petits garçons. L'aîné, qui pouvait avoir onze ans, s'approchait trop souvent du parapet et faisait mine d'y monter. Une voix douce prononçait alors le nom d'Adolphe, et l'enfant renonçait à son projet ambitieux. Madame de Rênal paraissait une femme de trente ans, mais encore assez jolie.

— Il pourrait bien s'en repentir, ce beau monsieur de Paris, disait M. de Rênal d'un air offensé, et la joue plus pâle encore qu'à l'ordinaire. Je ne suis pas sans avoir quelques amis au château...

Mais, quoique je veuille vous parler de la province pendant deux cents pages, je n'aurai pas la barbarie de vous faire subir la longueur et les ménagements savants d'un dialogue de province.

Ce beau monsieur de Paris, si odieux au maire de Verrières, n'était autre que M. Appert, qui, deux jours auparavant, avait trouvé le moyen de s'introduire, non-seulement dans la prison et le dépôt de mendicité de Verrières, mais aussi dans l'hôpital administré gratuitement par le maire et les principaux propriétaires de l'endroit.

— Mais, disait timidement madame de Rênal, quel tort peut vous faire ce monsieur de Paris, puisque vous administrez le bien des pauvres avec la plus scrupuleuse probité ?

— Il ne vient que pour déverser le blâme, et ensuite il fera insérer des articles dans les journaux du libéralisme.

— Vous ne les lisez jamais, mon ami.

— Mais on nous parle de ces articles jacobins ; tout cela nous distrait et nous empêche de faire le bien[1]. Quant à moi, je ne pardonnerai jamais au curé.

III

Le Bien des Pauvres

Un curé vertueux et sans intrigue est une Providence pour le village.

Fleury

Il faut savoir que le curé de Verrières, vieillard de quatre-vingts ans, mais qui devait à l'air vif de ces montagnes une santé et un caractère de fer, avait le droit de visiter à toute heure la prison, l'hôpital et même le dépôt de mendicité. C'était précisément à 6 heures du matin, que M. Appert, qui de Paris était recommandé au curé, avait eu la sagesse d'arriver dans une petite ville curieuse. Aussitôt il était allé au presbytère.

En lisant la lettre que lui écrivait M. le marquis de La Mole, pair de France, et le plus riche propriétaire de la province, le curé Chélan resta pensif.

— Je suis vieux et aimé ici, se dit-il enfin à mi-voix, ils n'oseraient !

Se tournant tout de suite vers le monsieur de Paris, avec des yeux où, malgré le grand âge, brillait ce feu sacré qui annonce le plaisir de faire une belle action un peu dangereuse :

— Venez avec moi, monsieur, et en présence du geôlier et surtout des surveillants du dépôt de mendicité, veuillez n'émettre aucune opinion sur les choses que nous verrons.

M. Appert comprit qu'il avait affaire à un homme de cœur : il suivit le vénérable curé, visita la prison, l'hospice, le dépôt, fit beaucoup de questions, et, malgré d'étranges réponses, ne se permit pas la moindre marque de blâme.

Cette visite dura plusieurs heures. Le curé invita à dîner M. Appert, qui prétendit avoir des lettres à écrire : il ne voulait pas compromettre davantage son généreux compagnon. Vers les trois heures, ces messieurs allèrentachever l'inspection du dépôt de mendicité, et revinrent ensuite à la prison. Là, ils trouvèrent sur la porte le geôlier, espèce de géant de six pieds de haut et à jambes arquées ; sa figure ignoble était devenue hideuse par l'effet de la terreur.

— Ah ! monsieur, dit-il au curé, dès qu'il l'aperçut, ce monsieur, que je vois là avec vous, n'est-il pas M. Appert ?

— Qu'importe ? dit le curé.

— C'est que depuis hier j'ai l'ordre le plus précis, et que M. le préfet a envoyé par un gendarme, qui a dû galoper toute la nuit, de ne pas admettre M. Appert dans la prison.

— Je vous déclare, M. Noiroud, dit le curé, que ce voyageur, qui est avec moi, est M. Appert. Reconnaissez-vous que j'ai le droit d'entrer dans la prison à toute heure du jour et de la nuit, et en me faisant accompagner par qui je veux ?

— Oui, M. le curé, dit le geôlier à voix basse, et baissant la tête comme un boule-dogue que fait obéir à regret la crainte du bâton. Seulement, M. le curé, j'ai femme et enfants, si je suis dénoncé on me destituera ; je n'ai pour vivre que ma place.

— Je serais aussi bien fâché de perdre la mienne, reprit le bon curé, d'une voix de plus en plus émue.

— Quelle différence ! reprit vivement le geôlier ; vous, M. le curé, on sait que vous avez 800 livres de rente, du bon bien au soleil... »

Tels sont les faits qui, commentés, exagérés de vingt façons différentes, agitaient depuis deux jours toutes les passions haineuses de la petite ville de Verrières. Dans ce moment, ils servaient de texte

à la petite discussion que M. de Rênal avait avec sa femme. Le matin, suivi de M. Valenod, directeur du dépôt de mendicité, il était allé chez le curé, pour lui témoigner le plus vif mécontentement. M. Chélan n'était protégé par personne ; il sentit toute la portée de leurs paroles.

— Eh bien, messieurs ! je serai le troisième curé, de quatre-vingts ans d'âge, que l'on destituera dans ce voisinage. Il y a cinquante-six ans que je suis ici ; j'ai baptisé presque tous les habitants de la ville, qui n'était qu'un bourg quand j'y arrivai. Je marie tous les jours des jeunes gens, dont jadis j'ai marié les grands-pères. Verrières est ma famille ; mais je me suis dit, en voyant l'étranger : « Cet homme, venu de Paris, peut être à la vérité un libéral, il n'y en a que trop ; mais quel mal peut-il faire à nos pauvres et à nos prisonniers ? »

Les reproches de M. de Rênal, et surtout ceux de M. Valenod, le directeur du dépôt de mendicité, devenant de plus en plus vifs :

— Eh bien, messieurs ! faites-moi destituer, s'était écrié le vieux curé, d'une voix tremblante. Je n'en habiterai pas moins le pays. On sait qu'il y a quarante-huit ans, j'ai hérité d'un champ qui rapporte 800 livres ; je vivrai avec ce revenu. Je ne fais point d'économies dans ma place, moi, messieurs, et c'est peut-être pourquoi je ne suis pas si effrayé quand on parle de me la faire perdre.

M. de Rênal vivait fort bien avec sa femme ; mais ne sachant que répondre à cette idée, qu'elle lui répétait timidement : « Quel mal ce monsieur de Paris peut-il faire aux prisonniers ? » Il était sur le point de se fâcher tout à fait quand elle jeta un cri. Le second de ses fils venait de monter sur le parapet du mur de la terrasse, et y courait, quoique ce mur fût élevé de plus de vingt pieds sur la vigne qui est de l'autre côté. La crainte d'effrayer son fils et de le faire tomber empêchait madame de Rênal de lui adresser la parole. Enfin l'enfant, qui riait de sa prouesse, ayant regardé sa mère, vit sa pâleur, sauta sur la promenade et accourut à elle. Il fut bien grondé.

Ce petit événement changea le cours de la conversation.

— Je veux absolument prendre chez moi Sorel, le fils du scieur de planches, dit M. de Rênal ; il surveillera les enfants, qui commencent à devenir trop diables pour nous. C'est un jeune prêtre, ou autant vaut, bon latiniste, et qui fera faire des progrès aux enfants ; car il a un caractère ferme, dit le curé. Je lui donnerai 300 francs et la nourriture. J'avais quelques doutes sur sa moralité ; car il était le Benjamin de ce vieux chirurgien, membre de la Légion d'honneur, qui, sous prétexte qu'il était leur cousin, était venu se mettre en pension chez les Sorel. Cet homme pouvait fort bien n'être au fond qu'un agent secret des libéraux ; il disait que l'air de nos montagnes faisait du bien à son asthme ; mais c'est ce qui n'est pas prouvé. Il avait fait toutes les campagnes de Buonaparté en Italie, et même avait, dit-on, signé non pour l'Empire dans le temps. Ce libéral montrait le latin au fils Sorel, et lui a laissé cette quantité de livres qu'il avait apportés avec lui. Aussi n'aurais-je jamais songé à mettre le fils du charpentier auprès de nos enfants ; mais le curé, justement la veille de la scène qui vient de nous brouiller à jamais, m'a dit que ce Sorel étudie la théologie depuis trois ans, avec le projet d'entrer au séminaire ; il n'est donc pas libéral, et il est latiniste.

Cet arrangement convient de plus d'une façon, continua M. de Rênal, en regardant sa femme d'un air diplomatique ; le Valenod est tout fier des deux beaux normands qu'il vient d'acheter pour sa calèche. Mais il n'a pas de précepteur pour ses enfants.

— Il pourrait bien nous enlever celui-ci.

— Tu approuves donc mon projet ? dit M. de Rênal, remerciant sa femme par un sourire, de l'excellente idée qu'elle venait d'avoir. Allons voilà qui est décidé.

— Ah ! bon Dieu ! mon cher ami, comme tu prends vite un parti !

— C'est que j'ai du caractère, moi, et le curé l'a bien vu. Ne dissimulons rien, nous sommes environnés de libéraux ici. Tous ces marchands de toile me portent envie, j'en ai la certitude ; deux ou trois deviennent des richards ; eh bien ! j'aime assez qu'ils voient passer les enfants de M. de Rênal, allant à la promenade sous la conduite de leur précepteur. Cela imposera. Mon grand-père nous racontait souvent que, dans sa jeunesse, il avait un précepteur. C'est cent écus qu'il m'en pourra coûter, mais ceci doit être classé comme une dépense nécessaire pour soutenir notre rang.

Cette résolution subite laissa madame de Rênal toute pensive. C'était une femme grande, bien faite, qui avait été la beauté du pays, comme on dit dans ces montagnes. Elle avait un certain air de simplicité, et de la jeunesse dans la démarche ; aux yeux d'un Parisien, cette grâce naïve, pleine d'innocence et de vivacité, serait même allée jusqu'à rappeler des idées de douce volupté. Si elle eût appris ce genre de succès, madame de Rênal en eût été bien honteuse. Ni la coquetterie, ni l'affection, n'avaient jamais approché de ce cœur. M. Valenod, le riche directeur du dépôt, passait pour lui avoir fait la cour, mais sans succès ; ce qui avait jeté un éclat singulier sur sa vertu ; car ce M. Valenod, grand jeune homme, taillé en forces, avec un visage coloré et de gros favoris noirs, était un de ces êtres grossiers, effrontés et bruyants, qu'en province on appelle de beaux hommes.

Madame de Rênal, fort timide, et d'un caractère en apparence fort égal, était surtout choquée du mouvement continual, et des éclats de voix de M. Valenod. L'éloignement qu'elle avait pour ce qu'à Verrières on appelle de la joie, lui avait valu la réputation d'être très-fière de sa naissance. Elle n'y songeait pas, mais avait été fort contente de voir les habitants de la ville venir moins chez elle. Nous ne dissimulerons pas qu'elle passait pour sotte aux yeux de leurs dames, parce que, sans nulle politique à l'égard de son mari, elle laissait échapper les plus belles occasions de se faire acheter de beaux chapeaux de Paris ou de Besançon. Pourvu qu'on la laissât seule errer dans son beau jardin, elle ne se plaignait jamais.

C'était une âme naïve, qui jamais ne s'était élevée même jusqu'à juger son mari, et à s'avouer qu'il l'ennuyait. Elle supposait, sans se le dire, qu'entre mari et femme il n'y avait pas de plus douces relations. Elle aimait surtout M. de Rênal quand il lui parlait de ses projets sur leurs enfants, dont il destinait l'un à l'épée, le second à la magistrature, et le troisième à l'église. En somme, elle trouvait M. de Rênal beaucoup moins ennuyeux que tous les hommes de sa connaissance.

Ce jugement conjugal était raisonnable. Le maire de Verrières devait une réputation d'esprit et surtout de bon ton à une demi-douzaine de plaisanteries dont il avait hérité d'un oncle. Le vieux capitaine de Rênal servait avant la Révolution dans le régiment d'infanterie de M. le duc d'Orléans, et, quand il allait à Paris, était admis dans les salons du prince. Il y avait vu madame de Montesson, la fameuse madame de Genlis, M. Ducrest, l'inventeur du Palais-Royal. Ces personnages ne reprenaient que trop souvent dans les anecdotes de M. de Rênal. Mais peu à peu ce souvenir de choses aussi délicates à raconter était devenu un travail pour lui, et depuis quelque temps, il ne répétait que dans les grandes occasions ses anecdotes relatives à la maison d'Orléans. Comme il était d'ailleurs fort poli, excepté lorsqu'on parlait d'argent, il passait, avec raison, pour le personnage le plus aristocratique de Verrières.

IV

Un Père et un Fils

Ma femme a réellement beaucoup de tête ! disait, le lendemain à six heures du matin, le maire de Verrières, en descendant à la scie du père Sorel. Quoique je lui aie dit, pour conserver la supériorité qui m'appartient, je n'avais pas songé que si je ne prends pas ce petit abbé Sorel, qui, dit-on, sait le latin comme un ange, le directeur du dépôt, cette âme sans repos, pourrait bien avoir la même idée que moi et me l'enlever. Avec quel ton de suffisance il parlerait du précepteur de ses enfants !... Ce précepteur, une fois à moi, portera-t-il la soutane ?

M. de Rénal était absorbé dans ce doute, lorsqu'il vit de loin un paysan, homme de près de six pieds, qui, dès le petit jour, semblait fort occupé à mesurer des pièces de bois déposées le long du Doubs, sur le chemin de halage. Le paysan n'eut pas l'air fort satisfait de voir approcher M. le maire ; car ces pièces de bois obstruaient le chemin, et étaient déposées là en contravention.

Le père Sorel, car c'était lui, fut très-surpris et encore plus content de la singulière proposition que M. de Rénal lui faisait pour son fils Julien. Il ne l'en écouta pas moins avec cet air de tristesse mécontente et de désintérêt, dont sait si bien se revêtir la finesse des habitants de ces montagnes. Esclaves du temps de la domination espagnole, ils conservent encore ce trait de la physionomie du fellah d'Égypte.

La réponse de Sorel ne fut d'abord que la longue récitation de toutes les formules de respect qu'il savait par cœur. Pendant qu'il répétait ces vaines paroles, avec un sourire gauche qui augmentait l'air de fausseté et presque de friponnerie naturel à sa physionomie, l'esprit actif du vieux paysan cherchait à découvrir quelle raison pouvait porter un homme aussi considérable à prendre chez lui son vaurien de fils. Il était fort mécontent de Julien, et c'était pour lui que M. de Rénal lui offrait les gages inespérés de 300 francs par an, avec la nourriture et même l'habillement. Cette dernière prétention, que le père Sorel avait eu le génie de mettre en avant subitement, avait été accordée de même par M. de Rénal.

Cette demande frappa le maire. Puisque Sorel n'est pas ravi et comblé de ma proposition, comme naturellement il devrait l'être, il est clair, se dit-il, qu'on lui a fait des offres d'un autre côté ; et de qui peuvent-elles venir, si ce n'est du Valenod. Ce fut en vain que M. de Rénal pressa Sorel de conclure sur-le-champ : l'astuce du vieux paysan s'y refusa opiniâtrement ; il voulait, disait-il, consulter son fils, comme si, en province, un père riche consultait un fils qui n'a rien, autrement que pour la forme.

Une scie à eau se compose d'un hangar au bord d'un ruisseau. Le toit est soutenu par une charpente qui porte sur quatre gros piliers en bois. À huit ou dix pieds d'élévation, au milieu du hangar, on voit une scie qui monte et descend, tandis qu'un mécanisme fort simple pousse contre cette scie une pièce de bois. C'est une roue mise en mouvement par le ruisseau qui fait aller ce double mécanisme ; celui de la scie qui monte et descend, et celui qui pousse doucement la pièce de bois vers la scie, qui la débite en planches.

En approchant de son usine, le père Sorel appela Julien de sa voix de stentor ; personne ne répondit. Il ne vit que ses fils aînés, espèce de géants qui, armés de lourdes haches, équarrissaient les troncs de sapin, qu'ils allaient porter à la scie. Tout occupés à suivre exactement la marque

noire tracée sur la pièce de bois, chaque coup de leur hache en séparait des copeaux énormes. Ils n'entendirent pas la voix de leur père. Celui-ci se dirigea vers le hangar ; en y entrant, il chercha vainement Julien à la place qu'il aurait dû occuper, à côté de la scie. Il l'aperçut à cinq ou six pieds de haut, à cheval sur l'une des pièces de la toiture. Au lieu de surveiller attentivement l'action de tout le mécanisme, Julien lisait. Rien n'était plus antipathique au vieux Sorel ; il eût peut-être pardonné à Julien sa taille mince, peu propre aux travaux de force, et si différente de celle de ses aînés ; mais cette manie de lecture lui était odieuse : il ne savait pas lire lui-même.

Ce fut en vain qu'il appela Julien deux ou trois fois. L'attention que le jeune homme donnait à son livre, bien plus que le bruit de la scie, l'empêcha d'entendre la terrible voix de son père. Enfin, malgré son âge, celui-ci sauta lestement sur l'arbre soumis à l'action de la scie, et de là sur la poutre transversale qui soutenait le toit. Un coup violent fit voler dans le ruisseau le livre que tenait Julien ; un second coup aussi violent, donné sur la tête, en forme de calotte, lui fit perdre l'équilibre. Il allait tomber à douze ou quinze pieds plus bas, au milieu des leviers de la machine en action, qui l'eussent brisé, mais son père le retint de la main gauche comme il tombait.

« Eh bien, paresseux ! tu liras donc toujours tes maudits livres, pendant que tu es de garde à la scie ? Lis-les le soir, quand tu vas perdre ton temps chez le curé, à la bonne heure. »

Julien, quoique étourdi par la force du coup, et tout sanglant, se rapprocha de son poste officiel, à côté de la scie. Il avait les larmes aux yeux, moins à cause de la douleur physique, que pour la perte de son livre qu'il adorait.

« Descends, animal, que je te parle. » Le bruit de la machine empêcha encore Julien d'entendre cet ordre. Son père qui était descendu, ne voulant pas se donner la peine de remonter sur le mécanisme, alla chercher une longue perche pour abattre les noix, et l'en frappa sur l'épaule. À peine Julien fut-il à terre, que le vieux Sorel, le chassant rudement devant lui, le poussa vers la maison. Dieu sait ce qu'il va me faire ! se disait le jeune homme. En passant, il regarda tristement le ruisseau où était tombé son livre ; c'était celui de tous qu'il affectionnait le plus, le Mémorial de Sainte-Hélène.

Il avait les joues pourpres et les yeux baissés. C'était un petit jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, faible en apparence, avec des traits irréguliers, mais délicats, et un nez aquilin. De grands yeux noirs, qui, dans les moments tranquilles, annonçaient de la réflexion et du feu, étaient animés en cet instant de l'expression de la haine la plus féroce. Des cheveux châtain foncé, plantés fort bas, lui donnaient un petit front, et dans les moments de colère, un air méchant. Parmi les innombrables variétés de la physionomie humaine, il n'en est peut-être point qui se soit distinguée par une spécialité plus saisissante. Une taille svelte et bien prise annonçait plus de légèreté que de vigueur. Dès sa première jeunesse, son air extrêmement pensif et sa grande pâleur avaient donné l'idée à son père qu'il ne vivrait pas, ou qu'il vivrait pour être une charge à sa famille. Objet des mépris de tous à maison, il haïssait ses frères et son père ; dans les jeux du dimanche, sur la place publique, il était toujours battu.

Il n'y avait pas un an que sa jolie figure commençait à lui donner quelques voix amies parmi les jeunes filles. Méprisé de tout le monde, comme un être faible, Julien avait adoré ce vieux chirurgien-major qui un jour osa parler au maire au sujet des platanes.

Ce chirurgien payait quelquefois au père Sorel la journée de son fils, et lui enseignait le latin et l'histoire, c'est-à-dire ce qu'il savait d'histoire, la campagne de 1796 en Italie. En mourant, il lui avait légué sa croix de la Légion d'honneur, les arrérages de sa demi-solde, et trente ou quarante volumes, dont le plus précieux venait de faire le saut dans le ruisseau public, détourné par le crédit de M. le Maire.

À peine entré dans la maison, Julien se sentit l'épaule arrêtée par la puissante main de son père ; il tremblait, s'attendant à quelques coups.

— Réponds-moi sans mentir, lui cria aux oreilles la voix dure du vieux paysan, tandis que sa main le retournait comme la main d'un enfant retourne un soldat de plomb. Les grands yeux noirs et remplis de larmes de Julien se trouvèrent en face des petits yeux gris et méchants du vieux charpentier, qui avait l'air de vouloir lire jusqu'au fond de son âme.

Stendhal, *Le Rouge et le Noir* (1^{ère} édition 1830)